

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 4 mai 2011 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Leslie L. Bélair, et les conseillers suivants.

M. Gélinault Dionne
M. Gilles Dionne
Mme. Claudette Béland-Pleau

M. Jerry Lavigne
Mme. Gisèle Héroult
M. Neil Gervais

Formant quorum sous la présidence du Maire.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

81-05-2011 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

82-05-2011 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session régulière tenue le 6 avril 2011.

83-05-2011 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 4 MAI 2011.

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 4 mai 2011 au montant de 279,086.84\$

84-05-2011 PLACE AUX JEUNES

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et adopté à l'unanimité.

Que cette Municipalité contribue une aide financière de 313.20\$ à l'édition 2011-2012 de PLACE AUX JEUNES EN RÉGION. Cette contribution consiste de 15 cents par résident.

85-05-2010**SOUSSIONS EMPRUNT DE 291,200\$ / RÈGLEMENT 2010-005.**

Proposé par Gélina Dionne
Et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt de 291,200 \$ par **billets** en vertu du règlement numéro 2010-005 au prix de 98.007 échéant en série cinq (5) **ans** comme suit :

24,100 \$	1.90000 %	11 mai 2012
25,200 \$	2.30000 %	11 mai 2013
26,100 \$	2.80000 %	11 mai 2014
27,300 \$	3,05000 %	11 mai 2015
188,500 \$	3,50000 %	11 mai 2016

QUE les **billets**, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

86-05-2011**MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT EN VERTU DUQUEL CES BILLETS SONT ÉMIS.**

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 2010-005, la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract souhaite emprunter par billet un montant total de 291, 200\$;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 291,200\$ prévu au règlement d'emprunt numéro 2010-005 soit réalisé;

Que les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier.

Que les billets soient datés du 11 mai 2011;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit;

2012	24 100 \$
2013	25 200 \$
2014	26 100 \$
2015	27 300 \$
2016	28 300 \$ (à payer en 2016)
2016	160 200 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 11 mai 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 2010-005, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt .

87-05-2011 ÉQUIPEMENTS INCENDIE

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et adopté à l'unanimité.

Que cette municipalité fasse la commande de 4 habits complets de combat pour le service incendie (bunkers et chapeaux).

Que les couts soient partagés avec le service incendie soit 3 habits complets payés par la Municipalité et que le dernier soit payé par le service incendie.

88-05-2011 FORMATION CADENASSAGE.

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité inscrive 4 de ses employés, soit Messieurs Eric Rochon, Jimmy Danis, Donald Dagenais ainsi que Larry Pleau, à la formation sur l'Implantation d'un Programme de Cadenassage qui sera donné à Fort-Coulonge le 9 mai prochain.
D'approuver le contrat de travail 2011-2014 (en annexe) entre cette Municipalité et l'employé 32-0026.

Que Messieurs Leslie Béland, Maire ainsi que Eric Rochon, Directeur-général signe pour et au nom de cette Municipalité le contrat en question.

89-05-2011 CUEILLETTE GROS OBJETS PRINTEMPS 2011

Proposé par Mme Gisèle Héroult
Et adopté à l'unanimité.

Que cette municipalité organise une cueillette des objets lourds durant la semaine du 16 au 20 mai 2011.

La cueillette se fera sur rendez-vous pris la semaine auparavant, les personnes ayant des rebus à être ramassés doivent communiquer avec la Municipalité durant cette semaine.

90-05-2011 EMBELLISSEMENT

Proposé par M. Leslie Béland
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité déclare le mois de Mai, mois de l'embellissement dans la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract.

91-05-2011 MAISON BRYSON

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité nomine M. Eric Rochon, directeur Général de cette Municipalité, au sein du comité de la Maison Bryson pour représenter ce conseil.

92-05-2011 SITE INTERNET MUNICIPAL

Proposé par Mme. Gisèle Héroult
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité avise la firme Hemlock Hills de son acceptation de la soumission reçue le 19 avril dernier.

Que Mme Agathe Vergne et M. Eric Rochon soient désignés à diriger la firme Hemlock Hills dans la mise sur pieds du nouveau site internet de cette Municipalité.

93-05-2011 PREMIER VERSEMENT BI-ANNUEL, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU CENTRE DES LOISIRS DES DRAVEURS.

Proposé par M. Jerry Lavigne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité verse la somme de 10,000.00\$ à la Caisse Populaire Desjardins de Fort-Coulonge au nom de la Coopérative de solidarité du Centre des Loisirs des Draveurs en guise de contribution envers le financement du projet de réparation de l'aréna.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 83, 84, 85, 86, 87, 88, 92 et 93.

ET J'AI SIGNÉ CE 5 MAI 2011.

Eric Rochon

Eric Rochon,
Secrétaire-trésorier.

94-05-2011 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par M. Gélinault Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20:46heures.

Leslie L. Bélair...

M. Leslie L. Bélair
Maire.

Eric Rochon

M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.